

Mandature 2022 - 2026

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

DU 8 MARS 2024 A ECHEANCE DU 15 MARS 2024

**Approuvé lors de l'assemblée générale
du 17 mai 2024 à échéance du 24 mai 2024**

ASSEMBLEE GENERALE

8 mars 2024 –en présentiel & visio-conférence

Assemblée Générale du 8 mars 2024

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne a tenu une assemblée générale le vendredi 8 mars 2024, à 10 heures, en visioconférence et en présentiel à l'Amphi, 90 rue Victor Guichard à SENS, sous la Présidence de Thierry CADEVILLE, Président de la CCI de l'Yonne.

Membres titulaires présents

Thierry CADEVILLE, Pascal CHAROT, Laurence DERBECQ, Kouider HAFID, Emmanuel DUBOIS, Nicolas GARNERONE, Alain LAPLAUD, Elisabeth LEBEAU-COSTA, Marc MANDRAY, Ghislaine MOREAU, Florence PICHOL, Yann PICARD, Sylvie RAMISSE, Stéphane TURPIN.

Membres titulaires excusés.

Anthony BALOUZET, Pascal BAILLY, Clément BAILLY, Didier BARJOT, Pierre BELBENOIT, Georges CARLIERE, Xavier CELLARD DU SORDET, Didier CHAPUIS, Brigitte DESFOSSEZ-DUTOIT, Sylvain DUVAL, Karine GAUFFRENET, Alain GENET, Sophie GRCEVIC, Frédérique LECOMTE, Pascal LEROUX, Stéphanie LOUAULT, François-Xavier NAULOT, Nicolas PLANTIER, Frédérique RADE, Sylvie SIDOU.

Assistaient également à la réunion

- Jérôme MAYEL, Directeur Général ;
- Les Directeurs et Chefs de service de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne.

Le vote des délibérations a été opéré par voie électronique, du 8 mars en sortie d'Assemblée Générale jusqu'au 15 mars 2024.

SOMMAIRE

Ouverture de la séance par Thierry CADEVILLE, Président de la CCI de l'Yonne	4
Intervention :	
■ Ghislaine MOREAU, Président des Prud'hommes de l'Yonne.....	5
Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 novembre 2023	7
Délibérations :	
• Tarifs applicables au 1 ^{er} avril 2024.....	7
• Participation à la foncière commerce de l'agglomération auxerroise.....	8
Informations :	
• Marchés attribués.....	10
• Commission et représentations de la CCI Yonne	10
Interventions :	
■ Convention ProMilès et Intervention du LCL VARLET.....	11
■ David VASSEUR, Président d'ERTOP.....	16
• Club Business.....	17
Evénements à venir	18

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président de la CCI de l'Yonne

1. ACCUEIL PAR THIERRY CADEVILLE, PRESIDENT DE LA CCI DE L'YONNE

Thierry CADEVILLE

Bonjour à tous,

En introduction, je tiens à vous rappeler que nous sommes à 4 mois des JO 2024 et plus de 16 millions de spectateurs sont attendus. En janvier dernier, le sondage Opinionway interrogeait les dirigeants d'entreprise sur les retombées attendues liées aux JO.

1 entreprise sur 7 (14%) attend des retombées directes ou indirectes. Ce n'est pas négligeable et une opportunité est à saisir, d'autant plus lorsque l'on fait le parallèle avec le contexte économique local.

Dans l'Yonne, la situation industrielle est très contrastée.

- Certaines entreprises ont des carnets de commandes pleins et d'autres pour qui cela est plus difficile avec des trésoreries qui se tendent.
- Le sondage Opinionway de février listait les difficultés rencontrées par les entrepreneurs : le prix de l'électricité, le PGE actionné par une entreprise sur trois (1 entreprise sur 10 a demandé un report).
- En termes d'effectifs, on reste relativement stable avec 80 % des interrogés disant maintenir leurs effectifs.
- Le commerce de proximité et l'hôtellerie-restauration sont fortement impactés avec : la hausse de l'énergie et des matières premières, la baisse de fréquentation et la hausse des tarifs liées à l'inflation, la difficulté de recruter...

Lors de la première session Yonne 2024, j'indiquais que les JO ne rempliraient sans doute pas les carnets de commandes mais en même temps, il me semble inconcevable de passer à côté d'un événement planétaire qui se déroulera à une, voire à deux heures de chez nous, sans se l'approprier. Les JO sont quand même attendus pour donner une bouffée d'air, nous attendons quelques délégations et nous ferons de notre mieux pour leur renvoyer une image positive et l'envie de revenir.

Enfin, cette assemblée générale sera ponctuée d'interventions et, sans plus tarder, je laisse la parole à Ghislaine Moreau, Présidente du Conseil des Prudhommes d'Auxerre pour nous expliquer comment fonctionne cette institution.

« Bonjour à tous et merci de me laisser la parole au titre de ma mission prud'homale mais je ne suis pas la seule conseillère dans cette assemblée : il y a Elisabeth Lebeau-Costa qui officie sur Sens, et coté salarié, nous avons Fabrice Kaluzny. En tous les cas, je vous remercie de me laisser l'opportunité de faire un bilan.

De façon simple, lorsque l'on fait une saisine aux prud'hommes, provenant majoritairement des salariés, il y a un cheminement qui se produit :

- soit on passe en référé, ce qui s'appelle le juge de l'évidence c'est-à-dire qu'il n'y a pas de contestation possible.
- Soit on passe par une conciliation mise en état : cela signifie que l'on s'assure que le dossier est prêt pour arriver en bureau de jugement.

Les prud'hommes de Sens ne font pas de mise en état par exemple. Pourtant, cela permet d'éviter des renvois. L'an passé, sur 19 dossiers en référé, 7 seulement ont été plaidés. Pour les autres, soit les dossiers ont été renvoyés, soit un accord a été trouvé pendant le délai. Je vous évoque ce sujet car, pour les dossiers plus importants, on s'aperçoit en section industrie, commerce et agriculture, qu'il n'y a pas assez de monde dans les conseils de prud'hommes.

Côté employeurs, nous arrivons à combler les chaises vides, ce qui n'est pas le cas en collège salarié. Cela pose de gros problèmes y compris par exemple cette année en agriculture où il n'y aura de section agriculture ni à Sens ni à Auxerre, si bien que les litiges agricoles seront traités hors département, à Fontainebleau.

Je ne veux pas vous noyer de chiffres mais l'an passé, sur 22 dossiers Industrie, on a eu 6 renvois, 2 séances d'homologation d'erreurs, des départages et 3 dossiers avec les AGS (Régime de Garantie des Salaires). Ces derniers ne sont pas présents et n'apportent pas de conclusion. Ils n'ont souvent pas les moyens dans le dossier de pouvoir prendre un avocat si bien que le dossier arrive sans contradictoire et pour certaines sections, il est considéré que sans contradiction, on donne entière satisfaction au salarié. Ainsi, sur ces 3 dossiers, il y a eu 98 299 € acceptés sur un total de 102 649 € demandés par les salariés. Pour contrecarrer ces absences, j'ai monté un dossier et un rendez-vous est calé en juin avec les AGS. Il semblerait que nous commençons à être entendu puisque, pas plus tard que la semaine dernière, nous avons eu, dans un de ces dossiers AGS, les conclusions du liquidateur s'opposant à certaines demandes.

Nous avons eu également des désistements. Pour 22 dossiers, nous avons eu 5 jugements pour lesquels ont été demandés 202 k€ demandés et 10 k€ accordés. Parmi ces 5 bureaux de jugement, il y a eu 3 dossiers pour lesquels l'employeur a été indemnisé. Ce ne sont, en général, pas de grosses sommes, c'est même plutôt symbolique, de l'ordre de 100€ en moyenne et 2000€ maximum.

En section commerce, nous avons eu 34 dossiers, 14 renvois de départage pour, au final, arriver avec 5 dossiers sur 12 plaidés et pour lesquels ont été accordés 30 k€ aux salariés sur 372 k€ demandés.

L'objectif de mes propos est de vous faire comprendre que les droits de chacun sont reconnus et qu'il ne faut pas appréhender les prud'hommes en se disant d'un côté, « je vais me faire plumer » et de l'autre « je vais gagner le jackpot ». Il me semble donc important de dédramatiser et recadrer les choses.

Aussi, nous avons un contact avec le CDAD - Conseil Départemental de l'Accès au Droit - qui est effectif depuis peu même s'il existe depuis longtemps, permettant la sensibilisation auprès des salariés.

Pour autant, les motifs de litiges sont souvent les mêmes et on choisit, comme le Tribunal de commerce, aujourd'hui d'effectuer davantage de prévention.

Je prends l'exemple des ruptures conventionnelles. Bien souvent, dans les dossiers que nous avons entre les mains, il manque la preuve de dépôt de remise du Cerfa au moment de la signature de la rupture. Certes, ce n'est pas une obligation que de l'avoir mais si l'employeur n'a pas la capacité de prouver qu'il l'a remise, la rupture est alors considérée comme nulle. Cela coûte très cher et pour le coup, c'est du droit, on ne peut rien faire.

Autres exemples :

- Lorsque l'employeur refuse la rupture conventionnelle, le salarié se met en arrêt maladie puis en rapport avec la médecine du travail avec, au final, une demande de requalification. Donc soyez attentifs lorsqu'il s'agit de ruptures de contrats.
- Sur les fautes graves, faites attention à être très précis sur les faits, pour qu'ils soient précis, réels et datés. N'hésitez pas à vous faire accompagner si vous engagez cette procédure.

J'attire votre attention également sur les requalifications de CDD en CDI. Il faut savoir que si vous avez un CDD ou un intérim dont le contrat s'arrête ce soir, si vous ne récupérez pas les badges ou les clés et que la personne revient demain matin sur son lieu de travail, elle passera obligatoirement en CDI.

Donc, en résumé, retenez qu'un licenciement, ça se prépare avec un entretien préalable et dans les délais définis...

Nous venons d'évoquer les motifs de l'employeur. Du côté du salarié, l'avocat va dresser une liste d'une vingtaine de demandes de documents (délais de prévenance dans les changements de planning, notes d'info, règlements intérieurs, entretien annuel, formations obligatoires, certificats d'habilitation...). La preuve est souvent à la charge de l'employeur. Sur le nombre de dossiers traités, ce dernier n'a pas été condamné dans la majorité des cas parce que nous disposions des éléments. Mais il n'y a pas que de bons employeurs non plus !

Aussi, il faut le dire, la décision du Tribunal dépend aussi de sa composition. Nous sommes dans un bureau de jugement avec 2 représentants employeurs pour 2 représentants salariés. Les jugements dépendent de l'implication et l'investissement personnels de chacun. Je le dis haut et fort, nous avons de nombreux conseillers qui ne se forment pas et s'ils ne sont pas impliqués à faire de la recherche et à s'investir, forcément, la décision peut être tronquée ; elle sera toujours en faveur des conseillers les plus investis.

Pour conclure, je profite d'évoquer ce sujet pour faire un appel à candidatures en 2025 pour la prochaine mandature.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 NOVEMBRE 2023

Thierry CADEVILLE, Président

Le Président rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 novembre 2023 a été transmis par mail avec la convocation et demande à l'assemblée s'il y a des remarques au sujet de ce compte-rendu.

Aucune remarque n'est formulée par les membres élus.

LE PROCES VERBAL DU 17 NOVEMBRE 2023 EST ADOPTE COMME SUIV :				
NOMBRE DE VOTANTS 26	QUORUM 18	POUR 26	CONTRE 0	ABSTENTION 0

3. DELIBERATIONS

3.1 TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} AVRIL 2024

EXPOSE DES MOTIFS

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne facture plusieurs types de produits et de prestations. Etant un établissement public, les tarifs de vente qu'elle pratique doivent être fixés par un acte réglementaire.

La modification porte entre autres sur la mise à jour nationale des prix relatifs à la plateforme GEFI (gestion Electronique des Formalités Internationales), grâce à laquelle la CCI Yonne certifie tout ou partie des documents export des entreprises (certificats d'origine, factures export et légalisations de documents). Les tarifs de certifications passent de 13 € à 15 €.

DELIBERATION

VU les articles 4.4.4.1 et 4.4.4.2 de la section 4, du règlement intérieur de la CCI de l'Yonne, relatifs à la tarification des services proposés par la CCI,

CONSIDERANT la nécessité d'un acte réglementaire pour déterminer les tarifs de vente des produits et services d'une Chambre de Commerce et d'Industrie,

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 8 mars 2024 et consultée par voie électronique, à échéance du 15 mars 2024

ARRETE les tarifs de vente applicables au 1^{er} avril 2024, tels que mentionnés dans la grille tarifaire jointe,

AUTORISE son Président et le Directeur Général à négocier ces tarifs de vente si nécessaire.

LA DELIBERATION 2023-09 EST ADOPTEE COMME SUIV :

NOMBRE DE VOTANTS 26	QUORUM 18	POUR 24	CONTRE 0	ABSTENTION 1
--------------------------------	---------------------	-------------------	--------------------	------------------------

3.2 Participation à la Foncière commerce de l'Agglomération auxerroise

La ville et l'agglomération d'Auxerre ont arrêté leur projet de territoire dans lequel a été identifié le rôle majeur d'un plan de redynamisation du commerce de centre-ville et des centres-bourgs.

Dans le cadre de sa participation au programme national Action cœur de ville, et de sa stratégie commerce élaborée en 2021, la communauté d'agglomération a décidé de lancer en mai 2022 une étude d'opportunité et de faisabilité d'une foncière commerce à Auxerre.

Cette étude cofinancée par la Banque des Territoires a été confiée à un groupement constitué du bureau d'étude AID et de la SCET, concluant positivement à l'opportunité et à la faisabilité d'un tel outil.

Selon les hypothèses retenues dans le modèle qui a été présenté, la structure serait capitalisée à 1,5 M€ (dont 381 K€ en apport en nature et 1,2 M€ d'apport en capital).

La structure capitalistique se décomposerait donc comme suit :

- Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois 41% du capital
- Ville d'Auxerre 10% du Capital
- Banque des Territoires 30% du capital
- Autres organismes (CCI, banques, autres) 19% du capital

Compte tenu du rôle majeur de la CCI Yonne dans le développement économique, la communauté d'agglomération de l'Auxerrois sollicite la CCI Yonne pour une prise de participation au capital de la SEM/Foncière à hauteur de 1%, représentant la somme de 16 000 €.

DELIBERATION

Vu les articles L.710-1 et R.712-7 du Code de Commerce ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau en date du 14 février 2024,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des finances du 19 février 2024

**L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne,
régulièrement réunie le 8 mars 2024 et consultée par voie électronique,
à échéance du 15 mars 2024**

DECIDE :

- **D'accompagner** le projet de création de foncière par la Communauté d'Agglomération du Grand Auxerrois
- **De participer** au capital de la foncière Commerce à hauteur de 1%, représentant 16 000 €
- **de donner tout pouvoir** au Président de la CCI de l'Yonne ou à tout délégataire qu'il désignera
 - o pour demander, conformément aux dispositions de l'article R. 712-7-5° du Code de Commerce, à l'autorité de tutelle son approbation à l'exécution de la présente délibération,
 - o et procéder aux formalités nécessaires et à la réalisation de l'opération ci-dessus décrite et, plus généralement, faire à ce sujet tout le nécessaire, sans exception ni réserve.

LA DELIBERATION 2023-10 EST ADOPTEE COMME SUIT :

NOMBRE DE VOTANTS	QUORUM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
26	18	19	1	6

4. INFORMATIONS

4.1 Marchés attribués



4. INFORMATIONS / Marchés attribués

Emprunt : Banque Populaire

3 000 000 €

B4 bis : 9 lots

Estimatif PPI : 681 000 €

Lots	Entreprises	Montant HT en k€	
1	Démolition – Gros œuvre – VRD	MICHEL SAS	130 000
2	Charpente – Couverture	CHEMOLLE	134 600
3	Menuiserie extérieure aluminium – métallerie	MARECHAL	94 100
4	Plâtrerie – Faux plafonds – Isolation	SCOBAT	84 100
5	Plomberie – sanitaires	B.E.I	14 900
6	Electricité	LAURIN SAS	69 000
7	Carrelage – Faïence	ART & TECH	28 400
8	Peintures	DELAGNEAU	16 200
9	Menuiserie	SCOBAT	56 600
Total :		627 900 €	

4.2 Commissions et représentations

DRAAF - Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB)

Laurence DERBECQ (titulaire)

CEA – CHAMBRE ECONOMIQUE DE L'AVALLONNAIS

CA :
(4 sièges)

1. Jérôme MARCHAND
2. Yann PICARD
3. Thierry CADEVILLE
4. François-Xavier NAULOT

AG :
(6 sièges)

1. Jérôme MARCHAND
2. Yann PICARD
3. Thierry CADEVILLE
4. François-Xavier NAULOT
5. Jérôme MAYEL Marc MANDRAY
6. Alain LAPLAUD

EMPLOI FORMATION		
	Titulaires	Référent collaborateur CCI
AIF : ASSOCIATION INTERCONSULAIRE DE FORMATION (CIFA)		
Bureau et Conseil d'administration (4 membres)	<ol style="list-style-type: none"> Didier CHAPUIS (Président) Thierry CADEVILLE (Vice-Président) Didier BARJOT (Trésorier-adjoint) Michel TONNELIER (Secrétaire-adjoint) Marc MANDRAY 	
Assemblée générale (8 membres)	<ol style="list-style-type: none"> Didier CHAPUIS Thierry CADEVILLE Didier BARJOT Michel TONNELIER Sylvie RAMISSE Michel CHAUFOURNAIS Marc MANDRAY Serge NASSELEVITCH Sylvain DUVAL 	
Conseil de Perfectionnement (3 membres)	<ol style="list-style-type: none"> Michel TONNELIER Didier CHAPUIS Didier BARJOT Hervé AUBERGER 	

4.3 Convention ProMilès

Thierry CADEVILLE

« Lieutenant Colonel Varlet, nous allons maintenant parler de la convention que nous serons amenés à signer ensemble dans un contexte où la guerre se fait sentir aux portes de l'Europe. Un certain nombre de pays ont commencé à engager une réflexion par rapport à cela. Vous avez entendu les déclarations de notre président de la République qui, comme au travers de la convention ProMilès, commence à orienter les entreprises vers une prise de conscience de la nécessité d'être ouvert et d'être à l'écoute des armées. Aujourd'hui, la CCI s'engage bien évidemment à vos côtés pour signer ladite convention. Mais l'intérêt est que nous essaïions et nous tournions vers nos ressortissants pour leur proposer également d'adhérer et de signer cette convention par votre intermédiaire ».

Lieutenant Colonel VARLET

« Lieutenant Colonel Varlet, je suis le délégué militaire départemental pour l'Yonne, conseiller militaire du Préfet ; lequel Préfet peut demander, par concours ou sur réquisition, des moyens militaires lorsque les forces de sécurité intérieure sont soit insuffisantes soit inadaptées soit indisponibles.

Notre 2^e mission est ce qu'on appelle une mission de rayonnement, c'est à dire que nous diffusons l'esprit de défense en développant des liens avec la jeunesse, les collectivités et aussi avec les entreprises.

Je vous citerais un exemple avec une manifestation militaire de judo qui a eu lieu il y a quelques temps et qui a mobilisé des centaines de compétiteurs qui venaient des 3 armées et rassemblé plus de 200 jeunes des centres aérés. Cela nous a permis de signer une convention armée - collectivité - conseil départemental et une vingtaine d'entreprises partenaires dont certaines sont ici.

En cette journée de la femme, je voudrais faire une petite parenthèse en rappelant que les armées se sont féminisées. Les femmes représentent désormais 18 % des effectifs. Par ailleurs et parce que c'est d'actualité, sachez qu'en terme de salaire, c'est l'égalité parfaite entre les hommes et les femmes dans les armées.

Aussi, nous partageons les mêmes problèmes de recrutement que vous, entrepreneurs. Aujourd'hui, il manque 2 500 militaires, l'équivalent de 2 régiments.

En ce sens, nous organisons un forum des métiers « Les armées au cœur de l'Auxerrois », les 5 et 6 avril prochain. Il y aura une vingtaine d'exposants avec la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, la police nationale, la pénitentiaire...

Ce qui peut bouleverser un peu les idées préconçues aussi, c'est que les militaires sont surtout sous contrats (68%). Au bout de 5, 10, 15, 20 ans, ils sortent de l'univers militaire pour taper à la porte des entreprises. C'est aussi l'objet de ces manifestes que je vais évoquer.

Le Manifeste. De quoi s'agit-il ? C'est un manifeste de soutien aux armées au titre de la cohésion nationale répondant à plusieurs enjeux dont l'emploi : celui des conjoints et conjointes de militaires en premier lieu. Mais aussi l'emploi des militaires blessés dont certains sont en situation de handicap. On parle alors de reconversion professionnelle. L'objectif pour les armées est de doubler la réserve opérationnelle à l'horizon 2030 afin de suppléer les militaires de métier.

Ce manifeste est un document important pour moi parce que, justement, il montre l'intérêt pour les armées et, comme je vous le disais, il est préférable d'avoir des entreprises alertées, sensibilisées, proches des armées que des entreprises indifférentes ou distantes dans le contexte actuel. Le Général Yann Gravêthe, gouverneur militaire de Metz, en fera état lors de sa prochaine visite dans l'Yonne. Il parlera surtout de la situation internationale, de l'industrie de défense, de la garde nationale avec différents intervenants. Bien sûr la cybersécurité sera abordée par le biais d'une agent de l'ANSSI avec le chiffre à retenir : 40 entreprises par heure sont attaquées sur le sol français.

Dernière point que je souhaitais aborder, ce sont les signataires de la convention dans l'Yonne : 3 entreprises, le Medef Yonne et maintenant, la CCI de l'Yonne. Je vous invite à poursuivre cet élan ».



Le Manifeste ProMilès



« Pourquoi pas vous? »

Vendredi 8 mars 2024 – Sens



PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS

PHILOSOPHIE

- ✓ **Partenariat « Gagnant-gagnant »**
Mettre en cohérence et élargir le cercle des entreprises accompagnant les armées
- ✓ **Faire « Nation »**
Contribuer au renforcement des forces morales
- ✓ **Norme ISO 26000 :**
Inscrire ces démarches dans le périmètre de la RSE



OBJECTIFS

- ✓ **Favoriser et encourager les liens** entre les entreprises et les unités militaires
- ✓ **Distinguer les entreprises** qui manifestent leur soutien
- ✓ **Développer des actions** d'acculturation réciproques



MISE EN ŒUVRE DU MANIFESTE

SIGNATURE

- ✓ Par le chef de corps de l'unité ou le délégué militaire départemental (DMD) ou l'officier général de la zone de Défense et de sécurité (OGZDS)

RECONNAISSANCE

- ✓ **Durée de validité : 5 ans**

- ✓ **Un logo**



- ✓ **Un correspondant**

UN MANIFESTE



L'ENGAGEMENT DU MANIFESTE

FORMES POSSIBLES DE SOUTIEN PAR L'ENTREPRISE

- ✓ recruter / encourager
le recrutement ou l'emploi de militaires (reconversion), conjoints, et blessés des armées
- ✓ assurer / encourager
la présence de réservistes opérationnels dans l'entreprise
- ✓ développer les échanges
avec une ou des unités militaires de son entourage
- ✓ mener des actions de mécénat
- ✓ mener des actions vers la jeunesse



L'ENGAGEMENT DU MANIFESTE

ENGAGEMENTS DES ARMÉES

- ✓ permettre la connaissance privilégiée d'une unité
- ✓ faciliter les échanges avec les chefs d'entreprise
- ✓ organiser des échanges à finalité professionnelle
- ✓ encourager le "vivre ensemble"

POUR ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE



CONVENTION
GARDE NATIONALE



CONTACT DEPARTEMENT : Délégué militaire départemental (DMD)



CONTREPARTIES

- Lien privilégié
- Visites d'unité
- Invitations cérémonies
- Information sur l'actualité Défense
- Intervention en entreprise
 - ✓ La réserve opérationnelle et la réserve citoyenne
 - ✓ La sécurité des entreprises...



Signataires



Signé le 20 avril 2023



Signé le 20 avril 2023



Signé le 6 juillet 2023



Signé le 26 octobre 2023



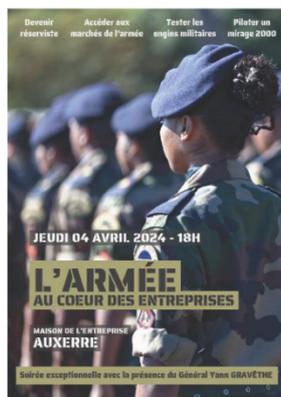
Signé le 8 mars 2024

Contact

LCL Emmanuel Varlet

Délégué militaire départementale de l'Yonne
1, rue de Jemmapes – Quartier Vauban – BP 01
89010 Auxerre cedex
Tél : 03 86 72 72 85
Port : 07 82 94 59 70
Mail : emmanuel.varlet@intradef.gouv.fr

4 avril 2024: Visite de l'OGZDS Est à Auxerre



18h, à la Maison de l'Entreprise
Route de Monéteau -Auxerre

L'Armée au cœur des entreprises

Thèmes :
Quels liens ?
Comment avoir accès aux marchés de l'armée ?
Les réservistes opérationnels en entreprise :
Garde Nationale
La sécurité numérique et les systèmes
d'information (ANSSI).



Général de corps d'armée
Yann Gravêthe

Gouverneur militaire de Metz
Officier général de zone de défense et de
sécurité Est
Commandant de zone terre Nord-Est
Commandant des forces françaises et de
l'élément civil stationnés en Allemagne

4.3 Territoire d'Industrie - l'Yonne Industrielle

Témoignage : David VASSEUR, Président d'ERTOP, à Joigny

« Bonjour à tous, je suis David Vasseur, dirigeant d'Ertop. J'ai 35 ans, je viens de Chartres, et je suis issu d'une famille d'entrepreneurs. J'ai repris à 23 ans l'entreprise de tôlerie familiale, avec 8 personnes et le tout, mentoré par mon grand-père. Avec un conflit de visions générationnelles constructif, l'entreprise est passée à 25 salariés en 3 ans, quittant la grange artisanale pour s'installer dans des bâtiments plus en adéquation.

En 2017, je suis arrivé à Joigny et je me suis renseigné au tribunal de commerce de la ville qui m'a informé qu'Ertop était en redressement judiciaire. Je connaissais cette entreprise du même secteur d'activité que la mienne. J'ai ainsi racheté la société en 2017 avec 37 salariés. Ça a été compliqué d'autant plus que j'avais un associé avec qui, nous n'avions pas les mêmes visions. J'ai repris l'intégralité des activités en 2021.

Depuis, mon ambition ne décroît pas. J'ai pour objectif pour mes 50 ans d'avoir 1 000 salariés sur le territoire français. Je poursuis cette croissance externe à l'image de l'achat de la société de peinture ex-filiale Guernet en mars dernier, d'une entreprise de négoce... Bref, nous sommes aujourd'hui 80 dans le groupe.

Si Ertop fait entre 16 et 18 % de croissance/an depuis 3 ans, nous rencontrons un problème, celui de la main d'œuvre. Nous n'arrivons pas à embaucher même en collaboration avec les acteurs locaux, les centres de formation.

J'ai donc décidé de créer, au 1^{er} janvier 2024, ma propre école, SEREDEC, spécialisée dans l'accompagnement et la formation à la soudure et tôlerie. Grâce au fonds de revitalisation Benteler, nous avons obtenu une subvention de 50 k€ qui vient compléter l'apport de 50 k€ du groupe. L'école ouvrira le mois prochain ».

4.4 Club Business

Nicolas Garnerone fait un état des lieux des deux clubs Business (cf.slides)

Il fait également part de son souhait de quitter, à la fin de l'année 2024, ses fonctions de Président de Business Sens.

Il profite donc de l'Assemblée Générale pour lancer un appel à candidatures.



Club créé en mai 2023, géré et animé par la CCI Yonne – Animatrice : Christine JAN

 **21 membres** (renouvellement adhésions en cours) et **4 entreprises postulantes** en attente

Membres : industries principalement, prestataires de services

11 mars 2024 **Cybercriminalité**
Interventions de l'Adjudant chef VIGNOT; Christophe IENZER- CCI 89; Alexandre FOULON; Brainytech, David PARIZOT - Oxo)

28 mars 2024 Soirée des **Trophées des entreprises de l'Yonne** à Auxerrexpo

8 avril 2024 **Interventions :** **Pascal BAILLY**, Président du Tribunal de Commerce d'Auxerre; **Ghyslaine MOREAU**, présidente du Conseil des Prud'hommes (à confirmer)

Courant avril, **inauguration AuxR Factory** (date à confirmer)
nous pourrons aller visiter soit en avril, soit en mai

14 juin 2024 **AG et intervention de Laurent CAHUZAT**, OPTIMUS FLOW, sur le leadership du dirigeant (réunion commune avec Business Auxerre) – lieu à confirmer



Association Loi 1901 – Président Nicolas GARNERONE – Animation CCI – Christine JAN

 **64 membres** (renouvellement adhésions en cours) et **5 entreprises postulantes** en attente

Membres : industries principalement, prestataires de services et professions libérales

13 février 2024 **Loi de finances**, en partenariat avec BDO et FIDAL au Village d'entreprises du Sénonais

14 mars 2024 **Cybercriminalité** (réunion organisée dans le cadre de Territoires d'Industrie à l'Amphi),

18 mars 2024 visite de **Toursor-Sirlam** (Véron) puis point sur les bonnes pratiques pour l'installation de IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicules Electriques) par STELEC au VES,

28 mars 2024 Soirée des **Trophées des entreprises de l'Yonne** à Auxerrexpo

15 avril 2024 **Actualités en droit du travail** avec Maître Stéphanie ROUIF, présentation de l'Agence AGIRC-ARCCO 89 par Mathieu ANDRES (entretien de préparation à la retraite pour vos salariés), au VES

13 mai 2024 Visite de **Stelec** à Saint Clément

14 juin 2024 **AG et intervention de Laurent CAHUZAT**, OPTIMUS FLOW, sur le leadership du dirigeant (réunion commune avec Business Auxerre) – lieu à confirmer



Depuis janvier 2016, ce sont **43 brunchs** organisés dans les entreprises de notre territoire

- 26 janvier 2024 : BRASSERIE DE CHABLIS
- 29 février 2024 : ERTOP à Joigny
- 9 mars 2024 : ATELIERS PENITENCIERS DE JOUX LA VILLE

Dates des prochains brunchs... à suivre...

→ **Vous souhaitez accueillir un brunch ? Ou participer à nos rencontres ?**

Contactez Christine JAN : 06 14 23 10 54 – c.jan@yonne.cci.fr

5. EVENEMENTS A VENIR

Trophées des Entreprises

Un événement **yonne républicaine** CCI YONNE

TROPHÉES DES ENTREPRISES YONNE 2024

A VOS AGENDAS
28 mars 2024 - Auxerrexpo

Ouverture des inscriptions à la soirée **mardi 13 février**

BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE CERFRANCE REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE 8yonne communauté de l'auxerrois AS

Déroulé de la soirée :

- **19 h 00** Ouverture de la soirée
- Intervention de Samuel GAULAY, Fondateur MAGICTECH & MAGICLAB
- Nommés pour la remise des prix :
 - **Elles Rayonnent** : LogiYonne – Mettetal – AJ Auxerre
 - **Elles réussissent** : BEI – Roma’Nature – Abaqsys
 - **Elles se lancent** (pitch et vote du public) : Vibre – Sport Santé – Derimo
 - **Elles innovent** : Schiever – Hamelin – Modulatio
 - **Elles s’engagent** : Ultéria – Charot SA - FIMM
 - **"Coup de cœur du public"** : vote du public pour un des nommés non-lauréat
- **21 h 20** Clôture suivi d’un cocktail

Le Président CADEVILLE remercie les membres présents et lève la séance à 12h 00.

Thierry CADEVILLE
Président de la CCI de l'Yonne

Ghislaine MOREAU
Secrétaire de la CCI de l'Yonne



ANNEXES

- Tarifs applicables au 1^{er} avril 2024
- Commissions et représentation

TARIFS CCI DE L'YONNE

Applicables au 1^{er} avril 2024



SOMMAIRE

- 1 - Prestations du Service de l'Appui aux Entreprises
- 2 - Prestations du Service Création et du Centre de Formalités des Entreprises
- 3 - Prestations du Secrétariat des Affaires Générales
- 4 - Prestations de la Direction des Equipements et des Territoires
- 5 - Prestations de la Direction Emploi Formation
- 6 - Prestations de l'Hôtel Consulaire d'Auxerre
- 7 - Port de Gron - Quai public

1 - Prestations du Service de l'Appui aux Entreprises

1 - 1 Industrie

1 - 1 - 1 Brochures - TVA 5,5 %

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Incoterms	47,39 €	50,00 €
Crédits documentaires - RUU 600	33,18 €	35,00 €

1 - 1 - 2 Visas Consulaires - Prix Nets

Prestations	Tarifs Nets
Certificat d'Origine GEFI (1 original + 2 copies)	15,00 €
Copie supplémentaire certificat origine GEFI	15,00 €
Certificat origine classique	19,00 €
Copie certificat origine classique	19,00 €
Facture (original)	19,00 €
Légalisation de signature	19,00 €
Visa Attestation communautaire	125,00 €
Visa Attestation sur nom	80,00 €
Visa carnet ATA 1 voyage A/R	30,00 €
Visa voyage supplémentaire ATA	30,00 €
Copie conforme à l'original	10,00 €

1 - 1 - 3 Autres Prestations

Prestations (HT+Net)	Tarifs HT	Tarifs TTC
Prise en charge CO GEFI	6,67 €	8,00 €
Service plus niveau 1 (Rédaction édition visa CO)	30,00 €	36,00 €
Service plus niveau 2 (Rédaction édition visa dans le cadre d'un Crédoc)	35,00 €	42,00 €
Factures et légalisations/ Visa dans le cadre d'un Service plus	11,00 €	11,00 €
Etablissement ATR et EUR1	2,50 €	3,00 €

1 - 1 - 4 Redevance ATA - Prix Nets

Prestations	Tarifs Nets
CIG	30,00 €
Prime pour cautionnement	Fonction valeur

1 - 1 - 5 Imprimés Douaniers - Certificats Origine

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
C.O. Original laser	1,25 €	1,50 €
C.O. Copie laser	1,25 €	1,50 €
C.O. Demande laser	1,25 €	1,50 €
Liasse imprimés GEFI (1 original + 2 copies)	1,25 €	1,50 €

1 - 1 - 6 Documents Douaniers : Factures et Certificats de Circulation

Imprimés	Tarifs HT	Tarifs TTC
ATR Turquie	1,25 €	1,50 €
EUR2	1,25 €	1,50 €
EUR1 - EUR MED	1,25 €	1,50 €
Factures douanières	1,25 €	1,50 €
Bordereau de vente à l'exportation - Procédure de secours	2,50 €	3,00 €
Déclaration d'expédition de marchandises dangereuses	1,25 €	1,50 €
Déclaration d'expédition de matières dangereuses aérien	1,25 €	1,50 €

1 - 1 - 7 Documents Douaniers Exportation Temporaire

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Forfait WebATA de base pour 1 destination A/R (imprimé + prestation)	55,00 €	66,00 €
Forfait WebATA par voyage supplémentaire (s'ajoutant au forfait de base WebATA)	12,50 €	15,00 €
Forfait express ATA	33,33 €	40,00 €
Module ATA tout compris 1 et 2 voyages	85,00 €	102,00 €
Module ATA tout compris 3 à 5 voyages	110,00 €	132,00 €
Module ATA tout compris 6 à 8 voyages	135,00 €	162,00 €
Couverture supplémentaire	5,83 €	7,00 €
Encart supplémentaire	3,17 €	3,80 €
Feuillet normal ou supplémentaire	1,63 €	1,95 €
Frais de procédure simple suite à contentieux ATA	130,00 €	156,00 €
Frais de procédure intermédiaire suite à contentieux ATA	185,00 €	222,00 €
Frais de procédure majorés suite à contentieux ATA	218,00 €	261,60 €

1 - 1 - 8 Prestation Accompagnement d'Entreprises

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Brunch des Positives Entreprises	25,00 €	30,00 €
Club Business AUXERRE / adhésion annuelle (club sur cooptation, réservé aux industriels)	300,00 €	360,00 €
Diagnostic Stratégie commerciale	650,00 €	780,00 €
Accompagnement à la formalisation d'un dossier de demande de subvention ou avance remboursable	650€ HT/jour + % sur subvention obtenue Tranche inférieur à 1M€ : 5% Tranche entre 1 et 2 M€ : 4% Tranche entre 2 et 3M€ : 2% Tranche supérieure : à négocier	
Accompagnement à la formalisation d'un dossier d'avance remboursable	en fonction de la constitution du dossier sur la base de 650 € HT /jour	
Analyse financière de votre entreprise - forfait journalier	650,00 €	780,00 €
Indicateurs financiers et commentaires : Abonnement annuel	300,00 €	360,00 €
BUREAU VERT'UEUX		
Accès au module interactif en ligne de sensibilisation pour 1 an/par site		
0 à 19 salariés	200€ +40€/salarié	
20 à 49 salariés	1 200,00 €	1 440,00 €
50 salariés et plus	1 700,00 €	2 040,00 €
Prolongation de l'accès au module pour 6 mois	200,00 €	240,00 €
Prolongation de l'accès au module pour 1 an	350,00 €	420,00 €
Bilan des pratiques + Plan d'action personnalisé + Labélisation régionale + Accès au module interactif en ligne de sensibilisation pour 1 an/site		
0 à 19 salariés	950,00 €	1 140,00 €
20 à 49 salariés	1 450,00 €	1 740,00 €
50 salariés et plus	1 900,00 €	2 280,00 €
Prolongation de l'accès au module pour 6 mois	200,00 €	240,00 €
Prolongation de l'accès au module pour 1 an	350,00 €	420,00 €
EVAL'		
Eval' Climat / Pré-diag Climat		sur devis
Eval' RSE / Pré-diag RSE		sur devis
Eval' Energie / Visite Energie		sur devis
Eval' Déchet / Visite Déchet		sur devis
IMPRIM'VERT		
Audit d'attribution du label	650,00 €	780,00 €
Reconduction du label	400,00 €	480,00 €
SENSIBILISATION ENERGETIQUE		
Kit complet de sensibilisation énergétique Industrie	600,00 €	720,00 €
Kit Industrie sans support de sensibilisation personnalisé	400,00 €	480,00 €
Support de sensibilisation Industrie personnalisé	300,00 €	360,00 €
Kit CHR	190,00 €	228,00 €
Kit autres (tertiaire, collectivité...)	300,00 €	360,00 €
AUDIT CLE VERTE		
Gîtes et meublés; chambre d'hôtes; restaurants	360,00 €	432,00 €
Camping; Auberge de jeunesse; Village et centres de vacances	410,00 €	492,00 €
Résidences de Tourisme	460,00 €	552,00 €
Accompagnement TICFE/CSPE*: montage du dossier		
si économie < 5000€/an	350,00 €	420,00 €
si économie >5000 €/an	15% du montant économisé	
Bilan énergétique pour commerçants éco-responsables	350,00 €	420,00 €
Bilan déchet pour commerçants éco-responsables	350,00 €	420,00 €
Accompagnement Energie ou développement Durable (prédiagnostic ou aide à la recherche et montage de dossier de financement) sur devis	sur devis	
Atelier réglementaire HSE - Tarif par entreprise	50,00 €	60,00 €
Fresque du Climat	sur devis	
* TICFE : taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité		
* CSPE : contribution au service public de l'électricité		
DIGITALISATION DES ENTREPRISES		
Accompagnement et conseils à la transformation numérique forfait journalier du conseiller	650,00 €	780,00 €
Accompagnement UX - forfait journalier du conseiller	650,00 €	780,00 €
Audit réseaux sociaux - forfait journalier du conseiller	650,00 €	780,00 €
Audit SEO - forfait journalier du conseiller	650,00 €	780,00 €
Espace Numérique Professionnel (Réunion d'Information) par participant	15,00 €	18,00 €
TRANSENTREPRISE		
Réinscription d'une annonce déjà publiée	150,00 €	180,00 €
Publication d'une annonce Locaux sans accompagnement	250,00 €	300,00 €
Accompagnement 1er niveau C et H (TPE)	475,00 €	570,00 €
Accompagnement 1er niveau P (PME-PMI)	680,00 €	816,00 €
Pack Premium + 1% du montant de la cession (hors contact Transentreprise)	1 650,00 €	1 980,00 €
Diagnostic Transmissibilité	700,00 €	840,00 €
Accompagnement à la recherche d'entreprises + 950HT si validation de la cible retenue (hors Transentreprise)	950,00 €	1 140,00 €

1 - 2 Commerce - Tourisme - Cafés - Hôtels - Restaurants

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Accessibilité : dossier dérogation financière	60,00 €	72,00 €
Audit préalable "Transformation de la profession des buralistes" durée 3 jours maximum forfait journalier par personne	650,00 €	780,00 €

1 - 3 Prestation d'Etude Territoriale ou de Filière

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Diagnostic économique de territoire		sur devis
Diagnostic de filière		sur devis
Etude d'impact économique d'une entreprise ou d'un événement		sur devis
Présentation publique sur l'économie locale		sur devis
Forfait journalier - Responsable d'études	650,00 €	780,00 €

1 - 4 Observatoire du Commerce

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Approche de marché local	650,00 €	780,00 €
Etude de marché pour création ou extension d'un commerce de (flux de consommation; marché potentiel; offre commerciale...)		sur devis
Etude d'implantation d'un commerce en milieu rural (réservé aux collectivités)		sur devis
Diagnostic de l'environnement commercial d'un pôle ou d'un territoire		sur devis
Forfait journalier - Responsable d'études	650,00 €	780,00 €

2 - Prestations du Service Création et du Centre de Formalités des Entreprises

2 - 1 Service Création

Prestations	
Pré accueil porteur de projet	Offert
Réunion d'information - Ateliers	Offert
Conseil et suivi individualisés	Offert

2 - 2 Centre de Formalités des Entreprises

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Création d'une Entreprise Individuelle (dont micro et prof. libérales non-réglées)	83,33 €	100,00 €
Modification d'une Entreprise Individuelle (dont micro et prof. libérales non-réglées)	50,00 €	60,00 €
Radiation d'une Entreprise Individuelle (dont micro et prof. libérales non-réglées)	41,67 €	50,00 €
Création d'une Société commerciale	115,00 €	138,00 €
Modification/Dissolution d'une Société commerciale	100,00 €	120,00 €
Radiation d'une Société commerciale	70,00 €	84,00 €
Carte de commerçant ambulant	30,00 €	EXO

2 - 3 Carte d'Agents Immobiliers

Prestations	Tarifs Nets
Instruction et délivrance de la carte professionnelle	160,00 €
Modification de la carte professionnelle	68,00 €
Délivrance récépissé de déclaration préalable d'activité	96,00 €
Délivrance d'une attestation pour la personne habilitée par le titulaire de carte professionnelle	55,00 €
Renouvellement de la carte professionnelle	130,00 €

3 - Prestations du Secrétariat des Affaires Générales

3 - 1 Fichiers Standards

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
10 salariés et plus liste papier	133,33 €	160,00 €
10 salariés et plus liste format pdf	83,33 €	100,00 €
10 salariés et plus fichier excel	333,33 €	400,00 €
50 salariés et plus liste papier	41,67 €	50,00 €
50 salariés et plus liste format pdf	33,33 €	40,00 €
50 salariés et plus fichier excel	50,00 €	60,00 €

3 - 2 Fichiers sur Mesure

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Liste papier - Tarif unitaire à l'établissement	0,23 €	0,28 €
Fichier excel - Tarif unitaire à l'établissement	0,33 €	0,40 €
Frais de gestion	5,00 €	6,00 €
Prise en charge AEF	30,00 €	36,00 €

3 - 3 Nouvelles Immatriculations

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Abonnement 1 an fichier pdf	83,33 €	100,00 €
Abonnement 1 an fichier excel	333,33 €	400,00 €
Prix au numéro	8,33 €	10,00 €

3 - 3 Bourse des Locaux Disponibles

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Frais de gestion de l'annonce	30,00 €	36,00 €

3 - 4 Cartographie sur Mesure

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Cartographie sur mesure	Sur Devis	Sur Devis

3 - 5 Chambersign®

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Certificat EIDUCIO RGS ** signature électronique sur clé pour 1 an (renouvelable 3 ans)	90 € / an + 60 € (clé USB)	108 € / an + 72 € (clé USB)
Certificat EIDUCIO RGS ** signature électronique sur clé pour 3 ans	220 € + 60 € (clé USB)	264 € + 72 € (clé USB)
Certificat EIDUCIO+ RGS ** signature électronique sur clé pour 1 an (renouvelable 3 ans)	100 € / an + 60 € (clé USB)	108 € / an + 72 € (clé USB)
Certificat EIDUCIO+ RGS ** signature électronique sur clé pour 3 ans	250 € + 60 € (clé USB)	300 € + 72 € (clé USB)
Certificat AUDACIO Identité RGS ** signature électronique sur clé pour 1 an (renouvelable 3 ans)	90 € / an + 60 € (clé USB)	108 € / an + 72 € (clé USB)
Certificat AUDACIO Identité RGS ** signature électronique sur clé pour 3 ans	220 € + 60 € (clé USB)	264 € + 60 € (clé USB)
Certificat INITIO RGS * signature électronique logiciel pour 1 an (renouvelable 3 ans)	50 € / an	60 € / an
Certificat INITIO RGS * signature électronique logiciel pour 3 ans	105,00 €	126,00 €

4 - Prestations de la Direction des Equipements et Territoires

x-Créateurs et entreprises nouvelles sur l'Yonne bénéficient du tarif bonifié ci-dessous (Année 1 à 5 et suivantes).

xx-Les entreprises contractant un bail 3/6/9 bénéficient du tarif normal correspond à l'année 5.

xxx-Pour les entreprises innovantes la CCI se réserve la possibilité d'appliquer un tarif aidé progressif pendant 5 ans, jusqu'à 50% de réduction du tarif année 5

xxxx-L'indice ILAT de référence est T2 2023 : 130,64. Pour mémoire, indice ILAT T2 2022 : 122,65

4 - 1 Tarifs communs à différents sites Hôtels et Pépinières d'Entreprises

Réduction de 40% du prix public sur les réservations de bureaux et salle de reunion pour les clients hébergés dans un Hôtel ou Pépinières d'Entreprises de la CCI de l'Yonne

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Location Kit Mobilier par mois	25,00 €	30,00 €
Caution Bip Accès	60,00 €	EXO
Clé USB	8,00 €	9,00 €
Mise à disposition de personnel (hors frais de déplacement)	25,00 €	30,00 €
Mise à disposition de personnel qualifié (hors frais de déplacement)	33,33 €	40,00 €
Domiciliation sans ligne téléphonique année 1	60,00 €	72,00 €
Domiciliation sans ligne téléphonique année 2 et suivantes	70,00 €	84,00 €

4 - 2 Hôtel d'Entreprises du Tonnerrois

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m²		
année 1	3,06 €	3,67 €
année 2	3,26 €	3,91 €
année 3	3,48 €	4,18 €
année 4	3,74 €	4,49 €
année 5 et suivantes	3,96 €	4,75 €
Locations bureaux par m²		
année 1	8,38 €	10,06 €
année 2	8,85 €	10,62 €
année 3	9,32 €	11,18 €
année 4	9,79 €	11,75 €
année 5 et suivantes	10,26 €	12,31 €

Provision sur charges communes	10% du montant loyer, base année 5	
Prestations kit mobilier de bureau par mois	20,00 €	24,00 €

4 - 3 Hôtel d'Entreprises de l'Avallonnais

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m²		
année 1	3,48 €	4,18 €
année 2	3,74 €	4,49 €
année 3	3,96 €	4,75 €
année 4	4,19 €	5,03 €
année 5 et suivantes	4,43 €	5,32 €
Locations bureaux par m²		
année 1	8,38 €	10,06 €
année 2	8,85 €	10,62 €
année 3	9,32 €	11,18 €
année 4	9,79 €	11,75 €
année 5 et suivantes	10,26 €	12,31 €
Provision sur charges communes BUREAUX	12 % du montant loyer, base année 5	
Provision sur charges communes ATELIERS	10 % du montant loyer, base année 5	
Provision entretien espaces communs	15% du montant loyer, base année 5	

Locations salle de réunion		
1/2 journée	50,00 €	60,00 €
journée	75,00 €	90,00 €
semaine	255,00 €	306,00 €
Locations Bureau meublé		
1/2 journée	25,00 €	30,00 €
journée	35,00 €	42,00 €
semaine	115,00 €	138,00 €

4 - 4 Hôtel d'Entreprises de Puisaye

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m²		
année 1	3,74 €	4,49 €
année 2	3,96 €	4,75 €
année 3	4,19 €	5,03 €
année 4	4,43 €	5,32 €
année 5 et suivantes	4,65 €	5,58 €
Locations bureaux par m²		
année 1	8,16 €	9,79 €
année 2	8,63 €	10,36 €
année 3	9,10 €	10,92 €
année 4	9,55 €	11,46 €
année 5 et suivantes	10,01 €	12,01 €
Location box de stockage par m ²	2,03 €	2,44 €
Provision sur charges communes	22 % du montant loyer, base année 5	
Provision entretien espaces communs	15% du montant loyer, base année 5	

Locations salle de réunion		
1/2 journée	50,00 €	60,00 €
journée	75,00 €	90,00 €
semaine	255,00 €	306,00 €
Locations Bureau meublé		
1/2 journée	25,00 €	30,00 €
journée	35,00 €	42,00 €
semaine	120,00 €	144,00 €

4 - 5 Hôtel d'Entreprises du Florentinois

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m²		
année 1	4,26 €	5,11 €
année 2	4,54 €	5,45 €
année 3	4,84 €	5,81 €
année 4	5,11 €	6,13 €
année 5 et suivantes	5,41 €	6,49 €
Locations bureaux par m²		
année 1	8,16 €	9,79 €
année 2	8,63 €	10,36 €
année 3	9,10 €	10,92 €
année 4	9,55 €	11,46 €
année 5 et suivantes	10,01 €	12,01 €
Provision sur charges communes	22 % du montant loyer, base année 5	
Provision entretien espaces communs	15% du montant loyer, base année 5	

4 - 6 Pépinière d'Entreprises de l'Auxerrois

4 - 6 - 1 Domiciliation

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Domiciliation avec ligne téléphonique année 1	70,00 €	84,00 €
Domiciliation avec ligne téléphonique année 2 et suivantes	80,00 €	96,00 €

4 - 6 - 2 Fibre Internet

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Abonnement mensuel fibre PRO partagé	275,00 €	330,00 €
Coût unique de raccordement fibre (si prise abonnement en direct) (hors travaux et prestations)	275,00 €	330,00 €

4 - 6 - 3 Ateliers

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Locations entreposage par m²		
année 1	4,26 €	5,11 €
année 2	4,54 €	5,45 €
année 3	4,84 €	5,81 €
année 4	5,11 €	6,13 €
année 5 et suivantes	5,41 €	6,49 €
Locations ateliers par m²		
année 1	4,43 €	5,32 €
année 2	4,77 €	5,72 €
année 3	5,11 €	6,13 €
année 4	5,47 €	6,56 €
année 5 et suivantes	5,83 €	7,00 €
Locations ateliers refait (- de 5 ans) par m²		
année 1	4,89 €	5,87 €
année 2	5,23 €	6,28 €
année 3	5,58 €	6,70 €
année 4	6,06 €	7,27 €
année 5 et suivantes	6,52 €	7,82 €

Provision sur charges communes	13,5 % du montant loyer, base année 5
Provision entretien espaces communs	30 % du montant loyer, base année 5

4 - 6 - 4 Location Bureaux, Salles de Réunions, Meubles

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Locations bureaux anciens par m²		
année 1	9,32 €	11,18 €
année 2	9,79 €	11,75 €
année 3	10,26 €	12,31 €
année 4	10,73 €	12,88 €
année 5 et suivantes	10,99 €	13,19 €
Locations bureaux B7 & B19		
année 1	11,19 €	13,43 €
année 2	11,66 €	13,99 €
année 3	12,25 €	14,70 €
année 4	12,83 €	15,40 €
année 5 et suivantes	13,41 €	16,09 €
Locations bureaux RT 2012		
année 1	13,06 €	15,67 €
année 2	13,89 €	16,67 €
année 3	14,68 €	17,62 €
année 4	15,50 €	18,60 €
année 5 et suivantes	16,32 €	19,58 €

Provision sur charges communes	13,5 % du montant loyer, base année 5
Provision entretien espaces communs	30 % du montant loyer, base année 5

Locations bureaux meublés		
1/2 journée	25,00 €	30,00 €
journée	35,00 €	42,00 €
semaine	120,00 €	144,00 €

Salle Epineuil (10 personnes maxi)

Location salle de réunion 1/2 journée	38,00 €	45,60 €
Location salle de réunion 1 journée	55,00 €	66,00 €

Salle Saint-Bris (20 personnes maxi)

Location salle de réunion 1/2 journée	49,00 €	58,80 €
Location salle de réunion 1 journée	75,00 €	90,00 €
Location salle de réunion 1 semaine	255,00 €	306,00 €

Salle Irancy (10 personnes maxi)

Location salle de réunion 1/2 journée	65,00 €	78,00 €
Location salle de réunion 1 journée	105,00 €	126,00 €
Location salle de réunion 1 semaine	385,00 €	462,00 €

Salle Chablis (40 personnes)

Location salle de réunion 1/2 journée	130,00 €	156,00 €
Location salle de réunion 1 journée	215,00 €	258,00 €
Location salle de réunion 1 semaine	745,00 €	894,00 €

Espace de coworking

Location espace coworking journée	24,50 €	29,40 €
Location espace coworking semaine	106,51 €	127,81 €
Location espace coworking mois	166,16 €	199,39 €
Convention de suivi/réexpédition courrier	58,58 €	70,30 €
Convention transferts d'appels par mois	43,88 €	52,66 €
Locations prestations transferts d'appels par jour	4,39 €	5,27 €

* de la prise des clefs à leur restitution à l'accueil

Pause-café (café, biscuits)/personne, sans service	4,00 €	4,80 €
Pause gourmande (café, jus de fruit, mini-viennoiseries)/personne, sans service	7,00 €	8,40 €

4 - 6 - 5 Photocopies et Impression

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Photocopies		
50 NB	7,00 €	8,40 €
100 NB	13,00 €	15,60 €
200 NB	25,00 €	30,00 €
500 NB	45,00 €	54,00 €
50 couleurs	19,00 €	22,80 €
100 couleurs	35,00 €	42,00 €
200 couleurs	65,00 €	78,00 €

4 - 6 - 6 Secrétariat et Divers

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Permanence téléphonique prise de message	0,80 €	0,96 €
Prestations téléphonique à l'unité	0,15 €	0,18 €
Machine à relier avec couvertures	4,09 €	4,91 €
Plastification 80 microns A5 x 10	3,50 €	4,20 €
Plastification 80 microns A4/A5 x 10	6,50 €	7,80 €
Plastification 80 microns A3 x 10	10,00 €	12,00 €
Plastification 250 microns A4 x 10	13,00 €	15,60 €
Plastification 250 microns A3 x 10	20,00 €	24,00 €
Manutention location d'un chariot élévateur (gaz) - l'heure	24,00 €	28,80 €
Manutention location d'un chariot élévateur (gaz) - la journée	110,00 €	132,00 €
Signalétique entreprise sur site (1 face)	40,00 €	48,00 €

4 - 7 Village d'Entreprises du Sénonais

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m²		
année 1	7,69 €	9,23 €
année 2	8,16 €	9,79 €
année 3	8,63 €	10,36 €
année 4	9,10 €	10,92 €
année 5 et suivantes	9,56 €	11,47 €

Provision sur charges communes	17 % du montant loyer, base année 5
Quote-part sur espaces communs	20 % du montant loyer, base année 5

Location bureaux par m ²	Tarifs HT	Tarifs TTC
année 1	13,42 €	16,10 €
année 2	14,27 €	17,12 €
année 3	15,16 €	18,19 €
année 4	16,03 €	19,24 €
année 5 et suivantes	16,90 €	20,28 €

Provision sur charges communes	19 % du montant loyer, base année 5
Provision entretien espaces communs	20 % du montant loyer, base année 5

Location d'une place de parking au mois	45,00 €	54,00 €
---	---------	---------

Salle Thomas JEFFERSON (en rez-de-chaussée) (80 pers)

La ½ journée	270,00 €	324,00 €
La journée	490,00 €	588,00 €

Salle de Réunion 106 (1er étage) (10 pers max)

La ½ journée	37,00 €	44,40 €
La journée	53,00 €	63,60 €
La semaine	208,00 €	249,60 €

Salle de Réunion 225 (2^{ème} étage) (19 pers maxi)

La ½ journée	59,00 €	70,80 €
La journée	85,00 €	102,00 €

Salle de Réunion 104 (1er étage) (25 pers maxi)

La ½ journée	75,00 €	90,00 €
La journée	150,00 €	180,00 €

Bureau Meublé (en rez-de-chaussée)

La ½ journée	25,00 €	30,00 €
La journée	35,00 €	42,00 €
La semaine	117,00 €	140,40 €

Espace Coworking

La 1/2 journée	22,00 €	26,40 €
La journée	35,00 €	42,00 €
La semaine	140,00 €	168,00 €

4 - 7 - 1 Photocopies et Impressions

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Photocopies		
50 NB	7,00 €	8,40 €
100 NB	13,00 €	15,60 €
200 NB	25,00 €	30,00 €
500 NB	45,00 €	54,00 €
50 couleurs	19,00 €	22,80 €
100 couleurs	35,00 €	42,00 €
200 couleurs	65,00 €	78,00 €

5 - Prestations de la Direction Emploi Formation**5 - 1 Emploi Formation**

Prestations	Prix Nets
Frais de scolarité de l'EGC (rentrée en cours, nouveaux arrivants)	4 500,00 €
FPC journée inter-entreprise / stagiaire	350,00 €
FPC journée intra / groupe	1 200,00 €
FPC bureautique 1/2 journée / stagiaire	140,00 €
FPC bureautique journée / stagiaire	280,00 €
FPC bureautique journée intra / groupe	810,00 €
FPC langues individuel heure	62,00 €
FPC langues intra heure/groupe	65,00 €
FPC langues spécialisées heure	70,00 €
FPC langues - certification CLOE	110,00 €
FPC langues - certification TOEIC	120,00 €
FPC langues inter-entreprise (mini 4 personnes) heure/stagiaire	20,00 €
FPC -commerce international : formation inter-entreprise (niveau expert) journée/stagiaire	450,00 €
FPC - comptabilité - gestion - finance : formation inter-entreprise (niveau expert) journée/stagiaire	450,00 €
FPC - préparation et certification Voltaire : formation inter-entreprise (niveau expert) journée /stagiaire	450,00 €
FPC - Ecole des Managers (session/stagiaire) - préparant à la certification "Chef d'entreprise - Développeur de PME"	9 500 €
FPC - "Stage 5 jours pour entreprendre" (session/stagiaire) - préparant à la certification "Création entreprise - Identifier les points clés pour un projet réussi"	690,00 €
FPC - Création entreprise - Bâtir un projet entrepreneurial durable - Accompagnement individuel de 7h	850,00 €
FPC - Création entreprise - Bâtir un projet entrepreneurial durable - Accompagnement individuel et collectif de maximum 42h	1 540,00 €
FPC - Création entreprise - Bâtir un projet entrepreneurial durable - Prestation collective de 35h	1 625,00 €
FPC - Certification des Compétences en Entreprise - CCE	500,00 €

6 - Prestations de l'Hôtel Consulaire d'Auxerre

6 - 1 Hôtel Consulaire d'Auxerre

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Location de classe mobile à la journée	250,00 €	300,00 €
Photocopie	0,21 €	0,25 €

Salle de Réunion Vauban (25 pers max)

La journée	195,00 €	234,00 €
La 1/2 journée	140,00 €	168,00 €

Salle de Réunion 15 (8 pers max)

La journée	145,00 €	174,00 €
------------	----------	----------

7 - Port de Gron - Quai public

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
	500 €	pas de TVA
Redevance - Droit de quai par bateau pour une durée limitée à 72 h et ne pouvant excéder la durée maximum prévue à la réservation	150 €	180,00 €
Agent de sureté et sécurité portuaire obligatoire <i>Un superviseur sera en charge de vérifier la bonne utilisation des engins / infrastructures. En cas d'anomalies / risques, il pourra faire stopper les opérations.</i> Se référer au formulaire de réservation Paiement à la réservation		



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'YONNE

COMMISSIONS & REPRESENTATIONS

Commissions statutaires

Représentations au sein des organismes
consulaires et extérieurs



COMMISSIONS STATUTAIRES

Commission des Finances	
Président	Florence PICHOL
Membres Titulaires	Laurence DERBECQ (VP) Pierre BELBENOIT Didier BARJOT Clément BAILLY XXXXXXXXXXXXXX
Membres suppléants	Frédérique LECOMTE Pascal CHAROT
Secrétariat	Sandrine SINET

Commission consultative des marchés	
Président	Kouider HAFID
Membres Titulaires	Stéphane TURPIN François-Xavier NAULOT Georges CARLIERE
Membres suppléants	Stéphanie LOUAULT XXXXXXXXXXXXXX
Secrétariat	Laurent DEWEZ

Commission de Prévention des conflits d'intérêts	
Président / Personne qualifiée	Me Laure BERTHELIN
Membres Titulaires	Ghislaine MOREAU Sylvie SIDOU Pascal BAILLY
Membres suppléants	- -
Secrétariat	Jérôme MAYEL



REPRESENTATIONS AU SEIN DES ORGANISMES CONSULAIRES

CCI France	
Titulaire	Thierry CADEVILLE
Suppléant	Didier CHAPUIS
Association Chambersign® France : assemblée générale	
Titulaire	Thierry CADEVILLE
CCI Entreprendre en France : assemblée générale	
Titulaire	Thierry CADEVILLE
Caisse d'allocations Chômage des CCI (CMAC) : assemblée générale	
Titulaire	Thierry CADEVILLE
Commission consultative des marchés	
Suppléant	Thierry CADEVILLE

Pour info, membres élus de CCI BFC à CCI France :

- M. ALBIZATI : bureau élargi CCI F
- M. Pennequin : Commission des Finances
- T Buatois : Commission réindustrialisation + Suppléant à la CPN

CCI Bourgogne Franche-Comté	
Membres CCI Yonne à la CCI BFC	
Titulaires	<ol style="list-style-type: none">1. Thierry CADEVILLE2. Marc MANDRAY3. Frédérique LECOMTE4. Nicolas GARNERONE5. Xavier CELLARD DU SORDET6. Sylvie RAMISSE
Suppléants	<ol style="list-style-type: none">1. Ghislaine MOREAU2. Frédérique RADE3. Sylvain DUVAL4. Stéphanie LOUAULT5. Laurence DERBECQ6. Georges CARLIERE



CCI Bourgogne Franche-Comté

Composition du Bureau régional

Président	Thierry BUATOIS
1^{er} Vice-Président	Alain ALBIZATI (90)
Vice-Président	Pascal GAUTHERON (21-71)
Vice-Président	Jean-Luc QUIVOGNE (25-70)
Vice-Président	Jean-Pierre PARIZON (39)
Vice-Président	<u>Thierry CADEVILLE (89)</u>
Vice-Président	Jean-Philippe RICHARD (58)
Trésorier	Francis PENNEQUIN (21-71)
Trésorier adjoint	Pierre CHEVRIER (58)
Secrétaire	Christophe THIEBAUD (39)
Secrétaire adjoint	Christelle-Noëlle BAUDIN (25-70)
Membre	<u>Marc MANDRAY (89)</u>
Membre	Louis DEROIN (90)

Représentants de la CCI Yonne dans les commissions régionales

Commission des Finances	Sylvie RAMISSE
Commission des Marchés	Nicolas GARNERONE
Commission Conflits d'intérêts	Frédérique LECOMTE
(Commerce International)	Thierry CADEVILLE



Représentations dans les Instances régionales

AER <i>Agence économique régionale BFC</i>	Titulaire : Thierry CADEVILLE
IDEB <i>Institut de développement économique Bourg.</i>	Titulaire AG : Thierry CADEVILLE
PREMICE	Titulaire AG : Thierry CADEVILLE
Comité de suivi des fonds européen	Tit : Thierry CADEVILLE S : Laurent VOLLE
Comité syndical du parc naturel région du Morvan	Tit : JP RICHARD (CCI58) S : T. CADEVILLE
BFC Angels (AG)	Thierry CADEVILLE ou Sylvain DUVAL
DRAAF - Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB)	Laurence DERBECQ (titulaire)

Représentations au sein des organismes extérieurs

Logement et construction

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Référent collaborateur CCI</i>
Comité d'aide au logement (CODAL)		
Sylvain DUVAL	/	
Habellis		
Thierry CADEVILLE	/	
Domanys		
Thierry CADEVILLE	/	

Aménagement du territoire et urbanisme

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Référent collaborateur CCI</i>
Commission locale Eau (CLE pour le SAGE -2^e collège du bassin Armançon)		
Didier CHAPUIS	/	Pauline Janny
Commission locale Eau (CLE pour le SAGE Bassée-Voulzie)		
M. DROUET (Elu CCI 77)	/	
Schéma Directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)		
Didier CHAPUIS	/	Pauline Janny



Projet Alimentaire territorial Yonne (PAT)		
Thierry CADEVILLE	/	Pauline Janny
Conseil départemental de l'envir. et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)		
Marc MANDRAY	/	
Commission départementale des systèmes de vidéoprotection		
Marc MANDRAY	Sylvie RAMISSE	-

Affaires sociales, juridiques et règlementaires		
	Titulaires	Référent collaborateur CCI
DDT : COMMISSION DEPARTEMENTALES D'ORIENTATION DE L'AGRICULTURE (CDOA)		
<ul style="list-style-type: none">• Spécialisée :• Sous-commissions :<ul style="list-style-type: none">- Distribution des produits agroalimentaires- Commerce indépendant de l'alimentation- Entreprises agro-alimentaires non coopératives	Marc MANDRAY - Sylvain DUVAL - -	Nathalie Guillon
SECTEUR FUNERAIRE		
Préfecture - Jury chargé de la délivrance des diplômes	Thierry CADEVILLE	Patrick Cottin
CCDSA		
CD 89 / commission consultative de la sécurité et accessibilité : sous-commission accessibilité	Marc MANDRAY	Nathalie Guillon
MAIRIE AUXERRE / COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS		
Mairie : Commission accessibilité communale	Sylvie RAMISSE Marc MANDRAY	Nathalie Guillon
Mairie : Commission extra-municipale du commerce	Sylvie RAMISSE Ghislaine MOREAU	Nathalie Guillon
Mairie : Comité consultatif des foires et marchés	Marc MANDRAY	Nathalie Guillon
Agglo : Commission accessibilité intercommunale	Marc MANDRAY	Nathalie Guillon



Affaires financières et fiscales		
	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléant / Référent collaborateur CCI</i>
FINANCES PUBLIQUES – Direction départementale		
Commission de conciliation <i>Insuffisance d'évaluation d'immeubles ou de fonds de commerce dans les actes de succession</i>	Ghislaine MOREAU	Sylvie RAMISSE Marc MANDRAY
Commission des valeurs locatives des locaux pro (CDVL) (<i>titulaires et suppléants immuables sauf si démission</i>)	Marc MANDRAY Michel CHAUFORNAIS Ghislaine MOREAU	Florence PICHOL Sylvie RAMISSE
Commission des impôts directs et Taxe sur le CA	Marc MANDRAY Ghislaine MOREAU	Michel CHAUFORNAIS Florence PICHOL Sylvie RAMISSE Serge NASSELLEVITCH
TERRA GESTION		
Bureau, CA, AG	Elisabeth LEBEAU-COSTA	
EMPLOI FORMATION		
	<i>Titulaires</i>	<i>Référent collaborateur CCI</i>
AIF : ASSOCIATION INTERCONSULAIRE DE FORMATION (CIFA)		
Bureau et Conseil d'administration (4 membres)	1. Didier CHAPUIS (Président) 2. Thierry CADEVILLE (Vice-Président) 3. Didier BARJOT (Trésorier-adjoint) 4. Michel TONNELIER (Secrétaire-adjoint) Marc MANDRAY	
Assemblée générale (8 membres)	1. Didier CHAPUIS 2. Thierry CADEVILLE 3. Didier BARJOT 4. Michel TONNELIER Sylvie RAMISSE 5. Michel CHAUFORNAIS 6. Marc MANDRAY 7. Serge NASSELLEVITCH 8. Sylvain DUVAL	
Conseil de Perfectionnement (3 membres)	1. Michel TONNELIER Didier CHAPUIS 2. Didier BARJOT 3. Hervé AUBERGER	
AUTRES		
Mobil'Eco Sens	René CORNET	Hervé AUBERGER
SPED – SPEP Service public de l'emploi départemental-proximité	Stéphane TURPIN Sylvie SIDOU	Hervé AUBERGER
CDEI - Commission départementale de l'emploi et de l'insertion avec 2 formations spécialisées : <i>Sous- Commission Emploi (SCE) ; Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE)</i>	Thierry CADEVILLE	Alain LAPLAUD (SCE)



TOURISME		
	Titulaires	Référent/collaborateur CCI
YONNE TOURISME Collège des institutionnels et chambres consulaires (AG et CA)	Sylvie RAMISSE	
LOGIS DE L'YONNE Association départementale	Sylvie RAMISSE	
Office de Tourisme de l'Auxerrois	Sylvie RAMISSE	

DEVELOPPEMENT LOCAL		
INITIATIVE 89		
CA & AG :	Thierry CADEVILLE	- Suppléant : René CORNET

CEY – CHAMBRE ECONOMIQUE DE L'YONNE	
Bureau : (1 siège)	Thierry CADEVILLE
AG : (2 sièges)	- Thierry CADEVILLE - Alain LAPLAUD
CEA – CHAMBRE ECONOMIQUE DE L'AVALLONNAIS	
CA : (4 sièges)	1. Jérôme MARCHAND 2. Yann PICARD 3. Thierry CADEVILLE 4. François-Xavier NAULOT
AG : (6 sièges)	1. Jérôme MARCHAND 2. Yann PICARD 3. Thierry CADEVILLE 4. François-Xavier NAULOT 5. Jérôme MAYEL Marc MANDRAY 6. Alain LAPLAUD

DEVELOPPEMENT LOCAL	
CDET – CENTRE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TONNERROIS	
CA : (2 sièges)	1. Alain LAPLAUD (Président) 2. Thierry CADEVILLE
AG : (4 sièges)	1. Alain LAPLAUD 2. Thierry CADEVILLE 3. Sophie GRCEVIC 4. Jérôme MAYEL



SCOT & PETR

Conseil de développement territorial

Yonne Nord :	Marc MANDRAY	Fabrice Kaluzny
Avallonnais : conseil de développement territorial	Yann PICARD François-Xavier NAULOT	
Puisaye : comité leader	-	
RET – RESEAU ECONOMIQUE TERRITORIAL		
/	/	Patrick Cottin
TERRITOIRES D'INDUSTRIE		
Thierry CADEVILLE		Patrick Cottin

DIVERS

UMIH - Union des Métiers de l'industrie hôtelière Yonne	Sylvie RAMISSE Nathalie Guillon
CAY – Mission coordination des épandages en agriculture (MCEA)	Pauline Janny
CTEPDU – Comité technique d'élaboration du plan déplacement urbain	Pauline Janny (Auxerrois) Nathalie Guillon (Sénonais)
SYNDICAT MIXTE D'ETUDE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES CENTRE YONNE	Pauline Janny
QUALIBAT – Commission d'examen TCE 89	Laurent Dewez
NUMYCO	Sylvain DUVAL
PREFECTURE DE L'YONNE – COPIL SERVICES AUX FAMILLES	Hélène DAPVRIL